EDMOND DE ROTHSCHILD

MACSF

OBJECTIF 2032 EDMOND DE ROTHSCHILD

UNE UNITÉ DE COMPTE À ÉCHÉANCE INVESTIE DANS UNE SÉLECTION D'OBLIGATIONS D'ENTREPRISE.

UNE EXCLUSIVITÉ AU SEIN DE L'ASSURANCE VIE ET DU PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE (PER) MACSF.

COMMUNICATION À CARACTÈRE PUBLICITAIRE : il s'agit d'une communication marketing. Veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.

OBJECTIF 2032 EDMOND DE ROTHSCHILD

Une unité de compte à échéance investie dans une sélection d'obligations d'entreprise.
Une exclusivité au sein de l'assurance vie et du Plan d'épargne retraite (PER) MACSF.

- **Objectif 2032 Edmond de Rothschild est un OPCVM obligataire à échéance servant d'unité de compte et dont l'objectif de performance non garantie est proche de 4,15%[1] (hors frais de gestion du contrat) sur un horizon d'investissement débutant au lancement du fonds jusqu'au 31 décembre 2032.**
- **Cette performance sera liée à l'évolution des marchés obligataires internationaux notamment par une exposition sur des titres à Haut Rendement[2] (dits spéculatifs) de maturité maximale fixée à décembre 2032.**
- **Nouvelle unité de compte disponible du 04/07/2024 au 15/10/2024 au sein de la gamme financière des contrats d'assurance vie RES Multisupport* et RES Retraite**.**

Comment est composée cette unité de compte ?

La stratégie d'investissement vise à construire de façon très simple un **panier diversifié d'obligations** détenues jusqu'à la maturité cible de façon à profiter des opportunités d'investissement sur le marché du crédit, particulièrement présentes dans le contexte actuel.

Cette unité de compte à échéance est donc :
- une **sélection diversifiée d'obligations d'entreprises**,
- de **maturité maximum**,
- offrant un **rendement estimé connu** (hors cas de défaut),
- et dont la **période de commercialisation est limitée**.

EN SYNTHÈSE

NIVEAU DE RISQUE : 1 | **2** | 3 | 4 | 5 | 6 | 7

Objectif de performance non garantie proche de 4,15%[1] annuel
(hors frais de gestion du contrat)

Une exposition aux obligations d'entreprises

Une exposition aux risques de perte en capital, de crédit et de taux

Maturité fixe :
Décembre 2032

9 gérants analystes dédiés

Classification **SFDR[3]**
Article 8

Risque de perte en capital sur les supports en unités de compte. Avant tout investissement, veillez à bien déterminer votre profil d'épargnant avec votre conseiller MACSF. L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis mais sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

1. L'objectif de performance est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées au 2 juillet 2024 par le groupe Edmond de Rothschild et il ne constitue en aucun cas une promesse de performance. L'objectif de performance est net des frais de gestion du fonds et brut des frais de gestion du contrat d'assurance. Pour connaître les frais de gestion applicables à votre contrat, vous pouvez consulter la notice d'information. 2. Les titres Haut Rendement sont des titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important. 3. Classification SFDR : l a politique d'investissement d'un fonds peut changer au fil du temps et donc entraîner éventuellement une modification de sa classification conformément au Règlement Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR). Article 8 SFDR : fonds article 8 : fonds qui promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales.

POURQUOI CHOISIR UNE UNITÉ DE COMPTE À ÉCHÉANCE DANS L'ENVIRONNEMENT ACTUEL ?

Un cycle de baisse de taux entamé

Le cycle de baisse des taux devrait s'ancrer sur les 12 mois à venir permettant de bénéficier d'appréciation substantielle sur les taux sans risque.

Un objectif de performance connu à l'avance

Les entreprises sélectionnées affichent selon nous des fondamentaux solides tout en offrant actuellement une prime de risque[4] importante. La forte diversification du portefeuille permet de diminuer le risque global, si la société de gestion évite tout défaut.

Un taux de défaut des entreprises faible à moyen terme

Compte tenu du contexte macro-économique, le portefeuille sera très diversifié afin de limiter le risque spécifique d'une seule valeur.

UNE UNITÉ DE COMPTE GÉRÉE PAR UN SPÉCIALISTE DE LA DETTE D'ENTREPRISES

- Edmond de Rothschild Asset Management (France) propose une gestion de **convictions sur le marché des obligations d'entreprises**, mise en œuvre par **une équipe de gérants spécialisés et expérimentés**. Elle s'illustre notamment par la qualité de son processus de sélection.
- **9 gérants-analystes** interviennent dans la gestion de l'unité de compte Objectif 2032 Edmond de Rothschild.
- Edmond de Rothschild Asset Management (France) est **l'un des pionniers des fonds à échéance** en France et a lancé 12 fonds ouverts de ce type depuis 2008 collectant près de 4 milliards d'euros.

UNE UNITÉ DE COMPTE PROPOSÉE PAR UN ACTEUR DE RÉFÉRENCE DANS LE DOMAINE DE L' ASSURANCE

- La MACSF se positionne comme l'un des groupes d'assurance les plus solvables du marché, expert dans le domaine de l'épargne retraite depuis plus de 50 ans. Acteur solide, sa gestion financière avisée lui permet de traverser plus sereinement les aléas des marchés financiers.

COMMENT INVESTIR ?

En rendez-vous avec un conseiller MACSF

Et pour les sociétaires MACSF détenteurs d'un contrat RES Multisupport* ou RES Retraite** en profil Libre : **sur macsf.fr**

4. La prime de risque constitue la différence de rendement entre un placement sûr et un autre, jugé plus risqué.

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Forme juridique : OPCVM de droit français
Code ISIN : Part A-EUR : FR001400Q957 / Part I-EUR : FR001400Q965
Date de création : 02/07/2024
Affectation des résultats : Parts A et I : capitalisation
Frais de gestion maximum : Part A : 0.85% TTC max. / Part I : 0.35% TTC max.
Montant minimum de la souscription initiale : Part A : 100€ / Part I : 10 000 000€
Commission de souscription acquise à l'OPCVM : néant
Commission de rachat : néant
Indicateur de référence : L'OPCVM n'a pas d'indice de référence
Durée de placement recommandée : Jusqu'au 31/12/2032
La période de commercialisation est ouverte du lancement du FCP jusqu'au 31/05/2025. À l'issue de cette période, l'OPCVM sera fermé à toute souscription (sauf dans le cadre d'une souscription concomitante à un rachat provenant d'un même investisseur portant sur un même montant et exécutée sur une même date de valeur liquidative).

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

À risque plus faible Rendement potentiellement plus faible

1	2	3	4	5	6	7

À risque plus élevé Rendement potentiellement plus élevé

L'indicateur de risque note sur une échelle de 1 à 7 cet OPC. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres OPC et la mention d'une catégorie 1 ne signifie pas que l'investissement est dépourvu de risque. En outre, il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Cet indicateur part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée de cet OPC. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée de cet OPC. Les risques décrits ci-dessous ne sont pas limitatifs : il appartient aux investisseurs d'analyser le risque inhérent à chaque investissement et de se forger leur propre opinion.

Risque de perte en capital : le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué même si les souscripteurs conservent les parts pendant la durée de placement recommandée.

Risque de crédit / de défaut : le risque principal, lié aux titres de créances et/ou aux instruments du marché monétaire tels que des bons du Trésor (BTF et BTAN) ou des titres négociables à court terme est celui du défaut de l'émetteur, soit au non-paiement des intérêts et/ou du non remboursement du capital. Le risque de crédit est également lié à la dégradation d'un émetteur. L'attention de l'actionnaire est attirée sur le fait que la valeur liquidative du FCP est susceptible de varier à la baisse dans le cas où une perte totale serait enregistrée sur un instrument financier suite à la défaillance d'un émetteur. La présence de titres de créances en direct ou par l'intermédiaire d'OPC dans le portefeuille expose le FCP aux effets de la variation de la qualité du crédit.

Risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs : le FCP peut investir dans des émissions de sociétés notées dans la catégorie non « Investment Grade » selon une agence de notation (présentant une notation inférieure à BBB- selon Standards & Poor's ou équivalent) ou bénéficiant d'une notation interne de la Société de Gestion équivalente. Ces émissions sont des titres dits spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est plus élevé. Ce FCP doit donc être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans ces titres. Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risque de taux : l'exposition à des produits de taux (titres de créances et instruments du marché monétaire) rend le FCP sensible aux fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux se traduit par une baisse éventuelle de la valeur du titre et donc de la valeur liquidative du FCP en cas de variation de la courbe des taux.

AVERTISSEMENT : Le présent document est émis par Edmond de Rothschild Asset Management France. Ce document n'a pas de valeur contractuelle, il est conçu exclusivement à des fins d'information. Toute reproduction ou utilisation de tout ou partie de son contenu est strictement interdite sans l'autorisation du Groupe Edmond de Rothschild. Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. Le groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations figurant dans ce document. Ce document n'a pas été revu ou approuvé par un régulateur d'une quelconque juridiction. La règlementation concernant le mode de commercialisation d'un OPC varie en fonction des pays. Les OPC présentés peuvent ne pas être autorisés à la commercialisation dans votre pays de résidence. Si vous avez le moindre doute sur votre capacité à souscrire dans cet OPC, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel. Ce document n'est pas destiné aux citoyens ou résidents des États-Unis d'Amérique ou à des « U.S. Persons » tel que ce terme est défini dans le « Regulation S » de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières. Aucun produit d'investissement présenté ici n'est autorisé à la vente aux termes de la loi de 1933 sur les valeurs mobilières ou de toute autre réglementation applicable aux États-Unis. Dès lors, aucun produit d'investissement ne peut être proposé ou vendu directement ou indirectement aux États-Unis d'Amérique à des résidents et citoyens des États-Unis d'Amérique et à des « U.S. Persons ». Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans cette présentation reflètent le sentiment du groupe Edmond de Rothschild sur les marchés, son évolution et sa règlementation, compte tenu de son expertise, du contexte économique et des informations possédées à ce jour. Ils peuvent ne plus être pertinents au jour où l'investisseur en prend connaissance. Par conséquent, le groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable de la qualité ou l'exactitude des informations et données économiques issues de tiers. Tout investissement comporte des risques spécifiques. Il est ainsi recommandé à l'investisseur de s'assurer de l'adéquation de tout investissement à sa situation personnelle en ayant recours le cas échéant à des conseils indépendants. De plus, il devra prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur (DIC/KID) et/ou tout autre document requis par la réglementation locale, remis avant toute souscription et disponibles en français et en anglais sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet « Fund Center » ou gratuitement sur simple demande. Vous pouvez obtenir, sur le lien suivant : https://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/LegalWebPartSiteDocument/France/_documents-reglementaires/EdRAM-France/EDRAM-FR-Principaux-droits-des-investisseurs.pdf, un résumé des droits des investisseurs en français et en anglais. La société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ce Fonds, conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.Les performances et les volatilités passées ne préjugent pas des performances et des volatilités futures et ne sont pas constantes dans le temps. Elles peuvent notamment être indépendamment affectées par l'évolution des taux de change. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts ou actions de l'OPC.« Edmond de Rothschild Asset Management » ou « EdRAM » est le nom commercial des entités de gestion d'actifs (y compris les filiales et entités affiliées) du groupe Edmond de Rothschild. Ce nom fait également référence à la division Asset Management du groupe Edmond de Rothschild. La Société de gestion est amenée à verser à titre de rémunération une quote-part des frais de gestion financière de l'OPC à des intermédiaires tels que des entreprises d'investissement, entreprises d'assurance, sociétés de gestion, structureurs intermédiaires de commercialisation, distributeurs ou plateformes de distribution avec lesquels une convention a été signée dans le cadre de la distribution, le placement des parts de l'OPC ou la mise en relation avec d'autres investisseurs. Cette rémunération est variable et dépend de la relation d'affaires en place avec l'intermédiaire et de l'amélioration de la qualité du service fourni au client dont peut justifier le bénéficiaire de cette rémunération. Cette rémunération peut être forfaitaire ou calculée sur la base des actifs nets souscrits résultant de l'action de l'intermédiaire. L'intermédiaire peut être membre ou non du groupe Edmond de Rothschild. Chaque intermédiaire communiquera au client, conformément à la réglementation qui lui est applicable, toute information utile sur les coûts et frais et ses rémunérations. Source d'informations : à défaut d'indication contraire, les sources utilisées dans le présent support sont celles du groupe Edmond de Rothschild. © Copyright Edmond de Rothschild. Tous droits réservés.
*RES Multisupport est un contrat d'assurance vie de groupe à adhésion facultative libellé en euros et en unités de compte souscrit par l'Association Médicale d'Assistance et de Prévoyance (AMAP) auprès de la MACSF épargne retraite. **RES Retraite est un plan d'épargne retraite sous la forme de contrat d'assurance vie de groupe à adhésion facultative, libellé en euros et en unités de compte, souscrit par l'Association Médicale d'Assistante et de Prévoyance (AMAP) auprès de la MACSF épargne retraite.

GROUPE MACSF
MACSF assurances - SIREN n° 775 665 631 - SAM - Entreprise régie par le Code des assurances - MACSF épargne retraite - Société Anonyme d'Assurances sur la Vie régie par le Code des assurances, au capital social de 58 737 408 €, entièrement libéré - Enregistrée au RCS de Nanterre sous le n° 403 071 095 - Siège social : cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX
Adresse postale : 10 cours du Triangle de l'Arche - TSA 60300 - 92919 LA DEFENSE CEDEX France.
www.macsf.fr

DISTRIBUTEUR GLOBAL ET SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS
EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)
47 rue du Faubourg Saint-Honoré / FR - 75401 Paris Cedex 08
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11.033.769 euros
Numéro d'agrément AMF GP 04000015 - 332.652.536 R.C.S. Paris
www.edmond-de-rothschild.com